

## APPEL À CANDIDATURE

### L'Atelier-résidence du Fort de Tourneville – dispositif de professionnalisation à l'attention des jeunes artistes 2026/2027

#### LE FORT DE TOURNEVILLE

Situé au Havre, en ville haute, l'espace naturel et culturel du Fort de Tourneville est un site historique qui se déploie dans un ancien fort Vauban. Lieu d'accueil de structures et projets culturels et artistiques, cet espace géré par la ville est unique et ouvert à toutes et à tous.

Il s'organise autour des activités du TETRIS (la SMAC de Seine Maritime), du CEM et de l'AMH (deux écoles de musique), des Archives de la Ville, de 14 collectifs artistiques dédiés aux arts visuels et contemporains et d'une compagnie de théâtre.

Depuis 2023, la **Pépinière du Fort de Tourneville**, sous l'impulsion de la ville du Havre, propose un nouvel espace qui se déploie pour accompagner et soutenir la jeune création.

#### L'ATELIER-RESIDENCE

La Ville du Havre a initié ce dispositif d'accompagnement au sein de la **Pépinière du Fort de Tourneville**. Avec le soutien de la Région Normandie et en partenariat avec l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen (L'Esadhar), le GIP *Un Été Au Havre* et le Centre d'art contemporain Le Portique, ce programme a pour objectif de soutenir et d'encourager l'insertion professionnelle des créateurs émergents. Le programme est ouvert aux diplômés des écoles supérieures d'art et/ou de design depuis moins de 5 ans.

#### Le dispositif de l'atelier se déploie en deux temps :

- Un espace partagé de 10 mois au sein du Fort de Tourneville au Havre de novembre 2026 à août 2027.
- Un temps de diffusion dans les mois suivants la fin de résidence.

Il s'agit pour le lauréat ou la lauréate de profiter d'un accompagnement d'aide au projet de la part des partenaires pour formaliser et affirmer sa pratique artistique et se projeter dans son avenir professionnel, notamment par la constitution d'un réseau, l'identification des dispositifs et des démarches de financement de la création.

#### LES CONDITIONS

- La mise à disposition gracieuse d'un espace de travail au Fort de Tourneville : **du 2 novembre 2026 au 29 août 2027**.
- Un accompagnement professionnel et artistique (Rencontre avec des artistes résidents, participation aux journées professionnelles et au workshop de professionnalisation de L'Esadhar, les rencontres organisées par la ville et ses partenaires, accès aux ateliers de l'école d'art et une mise en lien avec RN13BIS – filière art contemporain en Normandie...);

- **Un temps de présentation du travail** dans un lieu défini selon les besoins et en concertation avec la ville du Havre
- **Une bourse de vie** de 3000€ pour les 10 mois d'atelier ;
- **Une aide à la production** d'œuvre(s) de 1000€ ;
- 1000€ au titre d'**honoraires d'exposition**
- Un accompagnement pour les transports en cas de domiciliation permanente hors de l'agglomération du Havre.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ & COMMISSION DE SÉLECTION

La ville du Havre invite les artistes en début de carrière ayant obtenu leur DNSEP en école d'art et/ou de design en 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026 à présenter un dossier de candidature. Un jury composé de personnalités qualifiées sélectionnera le lauréat ou la lauréate du programme.

Les membres du jury accorderont une attention particulière à la qualité artistique du projet et aux enjeux suivants : articulation Art et Design / aspects participatifs et collaboratifs avec les publics et les professionnels / adéquation du projet en lien avec le territoire et l'espace public.

## COMMENT CANDIDATER ?

### APPEL À CANDIDATURES

Les candidatures sont à transmettre par mail pour le **29 juin 2026** au plus tard en un seul fichier PDF de moins de 20 Mo.

Merci de nommer le fichier :

NOM\_PRENOM\_candidature\_FortdeTourneville

mail : [pepiniere@lehavre.fr](mailto:pepiniere@lehavre.fr)

### PIÈCES À FOURNIR

- Un curriculum vitæ (4 pages maximum) ;
- Un dossier artistique comprenant une dizaine de visuels d'œuvres réalisées avec légendes complètes (15 pages maximum), le cas échéant avec liens vidéo (vimeo, youtube, soundcloud...)
- Une lettre d'intention présentant le projet que le candidat souhaite développer dans le cadre du programme, les raisons pour lesquelles le projet justifie la nécessité de cet atelier d'un point de vue à la fois artistique et professionnel (entre 2 à 4 pages maximum).

### CALENDRIER

Transmission des candidatures : date limite **le 29 juin 2026**

Annonce des résultats : semaine du 12 juillet 2026

Atelier au Fort de Tourneville : 10 mois à partir du 2 novembre 2026

Exposition d'œuvre(s) dans les mois qui suivent l'occupation de l'atelier.

---